



agreenium
institut agronomique
vétérinaire & forestier
de France



Bilan 2015

*ambitions,
organisation
et premières actions*

numérique eau agriculture
international formation innovation
recherche paysage
agro-santé environnement
écologie animale forêt
risques sanitaires alimentation

Conquérir ensemble une visibilité internationale

Mireille Riou-Canals

Directrice générale de l'enseignement et de la recherche, ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt



« La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt a confirmé la mission originale des établissements d'enseignement et des organismes de recherche agricoles au service des enjeux de performance économique, sociale, environnementale et sanitaire des activités liées à l'agriculture, à l'alimentation, aux territoires ou à la sylviculture. Les établissements d'enseignement et des organismes de recherche agricoles ont un rôle déterminant à jouer dans le développement de l'agro-écologie. Pour relever ce défi, une synergie étroite entre l'enseignement supérieur et la recherche agronomique, vétérinaire et du paysage est nécessaire. L'Institut agronomique, vétérinaire et forestier de France rassemble ces établissements afin qu'ils élaborent ensemble des stratégies de formation et de recherche partagées et assurent conjointement le rayonnement à l'international du réseau d'excellence qu'ils constituent. »

Simone Bonnafous

Directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche



« L'Institut est attendu sur sa contribution à la diversité thématique, pédagogique et scientifique des sites auxquels les établissements membres contribuent, dans le champ agricole, agroalimentaire et forestier. L'impact est d'autant plus fort que le lien étroit et historique des établissements avec les professionnels de son secteur en France ou à l'étranger est amplifié au sein de l'Institut. L'Institut a vocation à articuler sa politique de déploiement et d'évolution avec les regroupements territoriaux d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche créés par la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche de juillet 2013. Je compte donc sur l'Institut pour que ces établissements apportent leur richesse et leur potentiel au « faire plus et mieux ensemble » qu'incarne les 25 regroupements d'ESR. »

Stéphane Martinot

Directeur général VetAgro Sup



« Les 4 écoles vétérinaires ont déjà un historique d'axes de travail définis en commun et de démarche de visibilité à l'international via les accréditations. L'émergence d'une structure de coopération élargie doit potentialiser ces dynamiques sans ajouter de lourdeurs. Assurer une bonne articulation entre la dynamique nationale et les structurations de l'enseignement supérieur à l'échelle des régions constituera également un défi. »

Grégoire Thomas

Président du bureau de la Cdesa
Directeur général d'AgroCampus Ouest



« Les 14 écoles entendent donner la pleine mesure de leurs talents dans la dynamique d'IAVFF Agreenium, tant au plan de la formation que de la recherche et de l'innovation. L'action et les projets communs ciblés sur des axes stratégiques et sur quelques groupes thématiques doivent permettre de donner la pleine mesure de notre coopération nationale dans une intelligence agronomique commune. »

Pascale Parisot

Directrice générale adjointe
en charge des laboratoires de l'Anses



« Dans ses activités de recherche et d'évaluation des risques sur la chaîne alimentaire, la santé et le bien-être animal, la santé et la protection des végétaux, l'Anses identifie les besoins en connaissance et en compétences nouvelles pour une agriculture plus respectueuse de la santé de tous et de l'environnement. L'Anses voit dans l'Institut une plateforme de rapprochement entre recherche et enseignement supérieur pour répondre plus vite et plus fort aux défis ouverts par les progrès technologiques, au service d'une agriculture plus compétitive. »

François Houllier

Président-directeur général
de l'Inra



« L'INRA est fier de coordonner le projet européen de mobilité entrante et sortante Agreenskills / Agreenskills +, pour l'ensemble des membres d'IAVFF Agreenium. À l'image de cette réussite, nous attendons que d'autres projets collectifs favorisant la visibilité internationale des membres voient le jour. »

Les membres

.....

14 établissements d'enseignement supérieur dont 12 sous tutelle du ministère chargé de l'agriculture (Maaf) et 2 qui ont rejoint l'Institut par délibération, l'université de Lorraine (Ensaia/Enstib) et l'Institut national polytechnique de Toulouse (Ensat)
4 établissements de recherche dont 2 sous tutelle du Maaf, l'Inra et l'Irstea
et 2 qui ont délibéré pour rejoindre l'Institut, le Cirad et l'Anses.

Par une dynamique de coopération entre les membres, faire plus en France et à l'international

Élection

.....

Le conseil d'administration du 25 novembre 2015 a élu sa présidente, Marion Guillou, et son vice-président, Bernard Vallat.

L'Institut s'appuie sur la marque Agreenium

.....

Les biens, droits et obligations du Consortium connu sous le nom d'Agreenium, sont dévolus à l'Institut agronomique, vétérinaire et forestier de France, selon les termes de la Loi d'avenir.

L'Institut dont le périmètre et les missions sont plus larges, s'appuie sur le nom de marque Agreenium pour désigner ses actions nationales et internationales.



Marion Guillou

Présidente
du Conseil d'administration
de l'Institut

L'Institut est né avec la Loi d'avenir de l'agriculture ; elle l'a chargé de regrouper les établissements d'enseignement supérieur et de recherche sous tutelle du ministre chargé de l'agriculture pour travailler ensemble sur les transformations de l'agriculture (au sens large), et reprendre les missions menées par le consortium Agreenium. Il doit en particulier améliorer les cartes de formations agronomique et vétérinaire, optimiser la recherche clinique, développer une université numérique dans le secteur des agrobiosciences. La loi prévoit que l'Institut peut être accrédité pour délivrer des formations diplômantes spécifiques.

Bernard Vallat et moi portons la dynamique souhaitée par les membres et le conseil, en dialogue avec l'équipe dirigée par Claude Bernhard. Nous avons collectivement construit des projets de « feuilles de route » qui décrivent nos ambitions, les actions à mener et leurs calendriers ; à l'international, accompagner le Sénégal pour créer une université agronomique ; pour le numérique, devenir une référence mondiale dans le domaine des agrobiosciences, à l'instar du premier MOOC sur l'agroécologie réalisé par Montpellier Supagro, dont l'extension à l'Indonésie est souhaitée par les universités et les gouvernements de cette région du monde.



Claude Bernhard

Directeur
de l'Institut

Quels ont été vos chantiers prioritaires à la création de l'Institut ?

Les priorités ont consisté à installer la gouvernance du nouvel institut, en organisant les élections pour la mise en place du conseil d'administration, recruter une équipe pour renforcer les moyens transférés par Agreenium (une dizaine de personnes) et l'installer dans les nouveaux locaux du siège à Paris.

Comment se fait l'articulation entre l'Institut et ses membres ?

L'Institut ne se substitue aucunement aux membres qui restent les opérateurs pour la mise en œuvre des formations et de la recherche. Notre vocation est de rendre l'ensemble du dispositif plus lisible, notamment à l'international, et d'organiser sous le contrôle du Conseil des membres, la coopération entre les membres sur des projets qui émanent d'eux ou pour répondre aux chantiers de coopération fixés par la loi. Notre plus-value consiste à permettre à nos membres de réaliser des projets (ou de répondre à des appels à projets) qu'ils pourraient difficilement porter seuls, comme sur le numérique ou l'international. Nous nous appuyons principalement sur les compétences et les moyens de nos membres pour leur mise en œuvre.

Comment gérer l'implication de vos membres dans des structures régionales ?

L'ancrage local reste une évidence, parce qu'il permet des synergies sur le fonctionnement ou sur la vie étudiante que notre Institut n'apportera pas. Mais notre Institut donne aux membres la possibilité de travailler en réseau national et offre une vitrine internationale. Nos membres peuvent ainsi s'appuyer sur deux pieds ce qui est gage de stabilité.

Chiffres clés 2015

Les membres

14 établissements d'enseignement supérieur

16 800 personnels dont **6 700** chercheurs, enseignants-chercheurs et ingénieurs
10 100 techniciens et administratifs

4 établissements de recherche

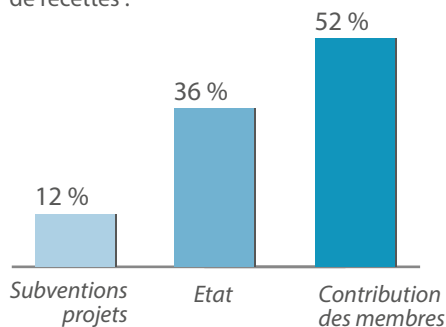
10 000 étudiants

300 laboratoires qui accueillent **2 500** doctorants

Le budget propre

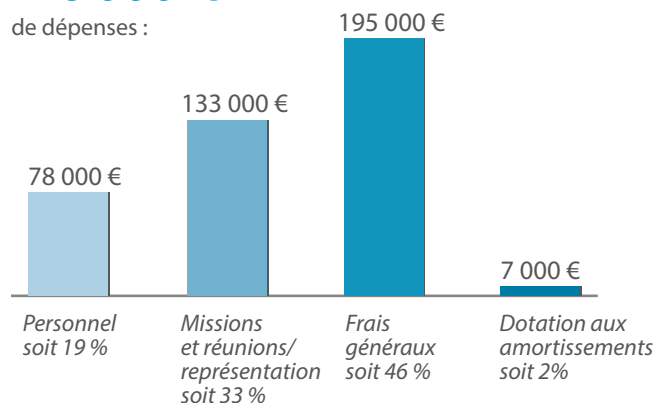
696 000 €

de recettes :



413 000 €

de dépenses :



Moyens mis à disposition en décembre 2015 :

Personnel en ETP : 5 MAAF ; 2, 8 CIRAD ; 4 INRA, soit **600 000 €**

Locaux mis à disposition par le Cirad, à Paris et à Montpellier, soit **59 000 €**

13,8 ETP
au 31/12/2015
dont 2 agents sous
contrat de l'Institut

Quelques actions

Université numérique :

12 200 inscrits au MOOC agroécologie
98 nationalités représentées
3 000 groupes de discussions lancés
1 000 attestations de réussite

Université Ussein au Sénégal :

1,7 M€ de budget contractuel sur 5 ans
660h/j d'assistance par les membres de l'Institut

EIR-A :

130 doctorants depuis 2011

29 nationalités

63 Alumni

AgreenSkills :

112 postdoctorants bénéficiaires depuis 2011

6,5 ans d'expérience

1 à 3 ans de séjour en mobilité

Gouvernance de l'Institut

Élections

.....
16 représentants du personnel ont été élus pour représenter une communauté de travail de 27 000 agents et étudiants.

Nomination

.....
Par décret du Président de la République en date du 31 décembre 2015, **Claude Bernhard**, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, a été nommé directeur de l'Institut agronomique, vétérinaire et forestier de France.

L'Institut agronomique, vétérinaire et forestier de France a été créé par l'article 64 de la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt. Placé sous la tutelle conjointe des ministres chargés de l'agriculture et de l'enseignement supérieur, l'Institut rassemble fin 2015, 14 établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire, forestier et de paysage et 4 établissements de recherche. Le décret du 30 mars 2015 précise son organisation et son fonctionnement. La mission d'organiser l'élection et de mettre en place un premier budget a été confiée à un Conseil d'administration provisoire de 30 membres nommés par arrêté des ministres de tutelle. Ce conseil s'est réuni le 29 avril et le 27 mai 2015.

Le Conseil d'administration

Il compte 40 membres, dont 16 représentants des personnels, des étudiants et des doctorants, 18 représentants des membres, à parité entre établissements de recherche et d'enseignement supérieur, 2 personnalités qualifiées et 4 représentants des tutelles.

Un corps électoral de 27 000 électeurs, rassemblant les personnels et étudiants des membres, a été constitué pour un scrutin clos le 3 novembre 2015. Il est composé de 8 collèges :

- . 1 pour les étudiants,
- . 1 pour les doctorants,
- . 3 collèges pour les directeurs de recherche, chercheurs, autres catégories de personnel,
- . 3 collèges pour les professeurs, maitres de conférence, autres catégories de personnel.

Le taux de participation a atteint près de 40%. Le Conseil d'administration définitif a été installé le 25 novembre 2015, après la proclamation des résultats.

Le Conseil des membres

Il rassemble les 18 responsables des établissements membres.

En 2015, année de constitution de l'Institut, il s'est réuni 5 fois, traitant de l'organisation à mettre en place et des orientations communes à retenir.

Le Conseil a ainsi travaillé sur le positionnement général de l'Institut, la politique de formation qu'il doit poursuivre, ses principes d'action à l'international et dans le domaine du numérique. Par ailleurs, le Conseil est consulté pour avis sur les sujets à l'ordre du jour du Conseil d'administration.

Le Conseil d'orientation stratégique

Il compte 25 personnalités nommées par les ministres de tutelle sur proposition du Conseil d'administration. Il doit conduire une réflexion prospective sur l'exercice et le développement des missions confiées à l'Institut. Le Conseil d'orientation stratégique sera nommé et installé en 2016.

Le ministre chargé de l'agriculture, Stéphane Le Foll, à Dijon, lors du lancement de l'Institut le 30 octobre 2015.



Mettre en œuvre des projets montés et portés

À l'international, un appui majeur

Le dispositif d'enseignement supérieur et de recherche français dans les périmètres d'action des membres comporte un grand nombre d'intervenants. L'Institut a pour mission de favoriser la lisibilité de ce dispositif à l'étranger, d'apporter son appui et sa participation au montage de partenariats. Son action peut aller jusqu'à porter des projets pour le compte de ses membres.

En 2015, les membres de l'Institut ont préparé une « Feuille de route à l'international de l'Institut et de ses membres », établissant les fondements de leur action commune. Son application sera confiée à un groupe restreint qui rendra compte au Conseil. Les membres peuvent en outre s'appuyer sur un réseau des représentants de l'Institut à l'étranger. Les membres peuvent s'appuyer sur un réseau de 10 représentants de l'Institut à l'étranger.

Deux projets emblématiques ont été lancés en 2015 :

. Le « Partenariat pour l'appui à la création de l'université du Sine Saloum El Hadj Ibrahima Niass » (USSEIN) au Sénégal. Démarré en juin 2015 avec un budget de 1,7M €, ce projet sur quatre ans doit mobiliser près de 600 h/j des membres de l'Institut.

. Le « Dispositif régional de formation en ligne au service du développement agricole et de la sécurité alimentaire » en Indianocéanie. Ce projet est prévu sur 5 ans avec un budget de l'ordre de 4M €.

L'Institut est partenaire de :

. Deux projets Erasmus+ : « Urban GReen Education for ENTeRprising Agricultural Innovation » (UGT) qui encourage l'entrepreneuriat en agriculture urbaine et « AsiFood », projet de formation sur la sûreté et la qualité des aliments en Asie du Sud-Est

. Deux projets EDULINK II avec l'université de Makérére en Angola.

. Un projet Erasmus Mundus avec les universités du Vietnam et de Thaïlande (AskAsia).



Atelier de travail au Sénégal pour la construction du partenariat en 2015.

Une université numérique visible et attractive

Pour devenir une référence mondiale dans l'enseignement numérique en agrobiosciences, les membres de l'Institut ont décidé de mutualiser leur offre de formation sous forme d'une université numérique dédiée.

Les premiers MOOCs sur FUN-MOOC

À l'automne 2015, l'Institut a adhéré au Groupement d'intérêt économique FUN-MOOC* qui porte la plateforme nationale de MOOCs de l'enseignement supérieur français.

Une dizaine de MOOCs sont en production depuis début 2015. La première session du MOOC réalisé par Montpellier SupAgro a été animée entre septembre et novembre 2015. Avec 12.200 inscrits, en provenance de 98 pays, ce MOOC est un des grands succès de FUN-MOOC.

L'Institut, lauréat de l'appel à projet IDEFI.N

Dans la perspective de la construction de parcours de formation, les membres de l'Institut ont été retenus dans le cadre de l'appel à projets IDEFI.N en 2015. Avec une aide de l'Agence nationale de la recherche de 890.000 €, près de 500 heures de formation en 14 modules sur 5 thèmes différents (agroécologie, eau et territoires, épidémiologie en santé animale, agroalimentaire, management stratégie de l'entreprise agricole) seront produits d'ici deux ans et constitueront des briques de parcours de formation certifiants ou diplômants.

Les conférences TAGs : 24 mini-conférences d'experts

Du 13 mai au 21 octobre 2015, en s'appuyant sur ses membres, l'Institut a organisé 24 mini-conférences dans le pavillon de la France à l'occasion de l'Exposition universelle de Milan. Des experts issus d'institutions de référence dans le domaine de la recherche et de la formation, ont apporté des éclairages dans des formats courts sur les grands enjeux de l'alimentation, de l'agriculture et de l'environnement.

*FUN: France université numérique.
MOOC: massive open online course.

Relations internationales

.....
8 délégations étrangères ont été reçues par l'Institut, qui a été représenté à plusieurs événements internationaux afin de participer au système mondial de la recherche agricole.

Diffusion

.....
Les conférences, diffusées sur You Tube sont disponibles via une brochure électronique téléchargeable. Elles seront diffusées en 2016 sous différents canaux (Canal U, canal Eduter, Universcience).

Liens :
https://www.youtube.com/channel/UCP1e1wx-GOu846TGEisEQ_A?feature=hovercard
<http://asp.zone-secure.net/v2/index.jsp?id=1612/9810/56225&lng=fr>

en commun pour développer leur visibilité

EIR-A : naissance d'un réseau d'experts

Les doctorants ne sont pas toujours au contact des problématiques de gestion des ressources naturelles et de l'agriculture au sens large. L'Ecole Internationale de Recherche d'Agreenium (EIR-A) propose à ses promotions d'investir ces champs de connaissance, parallèlement à la poursuite de leurs travaux.



La promotion 2015-2016 de l'EIR-A.

En 2015, l'EIR-A a accueilli une promotion de 35 doctorant(e)s, portant à 130 le nombre de doctorant(e)s inscrits depuis la création du parcours en 2011. Les doctorant(e)s EIR-A constituent un groupe riche par les parcours et les origines de chacun, par la diversité des thématiques scientifiques étudiées : sciences politiques, génétique, économie, modélisation, sciences des procédés, biologie,... Le réseau « EIR-A Alumni » créé sur LinkedIn compte déjà 63 membres.

En avril 2015, le 4^e séminaire résidentiel s'est déroulé à Nancy autour d'un programme centré sur « Les forêts dans les territoires, enjeux et risques ». Etape majeure du parcours EIR-A, professionnalisant et ouvert à l'international, le séminaire a réuni les meilleurs experts du domaine. Les doctorants se sont confrontés à la difficulté d'aborder une controverse scientifique et ont pu interroger les questions d'éthique et d'intégrité en recherche. Les spécialistes des parcours professionnels de

l'Association Bernard Gregory et du Collège Lorrain des Ecoles Doctorales (CLED) leur ont consacré une matinée.

L'EIR-A a délivré en janvier 2015 les premiers labels destinés aux doctorants ayant complété leur parcours et soutenu leur thèse.

Agreenskills: le levier de la mobilité internationale

Conforter les réseaux de recherche en favorisant la mobilité des jeunes chercheurs est un levier efficace pour placer les laboratoires français dans le monde de la recherche de demain.

Les programmes AgreenSkills (2012-2016) et AgreenSkills+ (2014-2019) sont des programmes européens. Ils constituent un outil puissant pour développer les mobilités internationales entrantes et sortantes de jeunes chercheurs ou enseignants-chercheurs expérimentés sur les champs thématiques et problématiques de recherche des membres de l'Institut.

Les capacités offertes par ces deux programmes portent sur un budget total de plus de 34M€ (dont 13,5 M€ d'apport net de la Commission européenne). D'ici la fin de ces programmes, près de 200 jeunes chercheurs et enseignants-chercheurs auront été recrutés selon un processus de sélection très compétitif et entièrement international, pour effectuer des mobilités d'une durée de 1 à 3 ans.

Pour 2015, 36 postdoctorants ont été sélectionnés : 24 en provenance de l'étranger pour un séjour de mobilité entrante dans un laboratoire de recherche des membres, 12 jeunes chercheurs ou enseignants-chercheurs d'un des membres pour une mobilité sortante à l'étranger. Au total, 112 postdoctorants avaient bénéficié fin 2015 de ce programme, dont 80% en mobilité entrante dans les laboratoires des membres. Ces jeunes scientifiques, de toutes nationalités, ont une moyenne d'âge de 33 ans avec 6,5 années d'expérience de la recherche après le master.

En raison du calendrier de lancement des appels à candidatures en 2015, le périmètre couvert par ces programmes a jusqu'à présent été celui du Consortium Agreenium au 1^{er} janvier 2015. L'élargissement du programme AgreenSkills+ à l'ensemble des membres de L'Institut agronomique, vétérinaire et forestier de France sera engagé à compter des sessions 2016 à tous les membres de l'Institut.



Ce programme est co-financé par l'Union Européenne.



« L'agriculture, l'alimentation, la forêt, sont des enjeux majeurs de société, enjeux de sécurité pour les Etats et les citoyens, ainsi que de compétitivité économique. Leur importance renouvelée les place au cœur des priorités internationales, européennes et nationales.

Les récentes émeutes de la faim, les conflits autour des ressources en eau, l'épidémie mondiale d'obésité et l'émergence de nouvelles maladies infectieuses (grippe, SRAS...) sont autant d'événements illustrant l'exigence de réussir la transition agro-écologique.

Une synergie étroite entre l'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire et la recherche est indispensable pour réussir à relever ces défis.

La création de cet institut doit permettre de renforcer la lisibilité, l'efficacité et la coordination des structures existantes de l'enseignement supérieur et de la recherche agricoles, notamment en terme de définition d'orientations stratégiques partagées et de coopération. »

.....

Extrait du projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, présenté à l'Assemblée nationale par Stéphane Le Foll, le 13 novembre 2013.



Institut agronomique vétérinaire et forestier de France
42 rue Scheffer - 75116 Paris - France
Tél : +33(0)1 53 70 20 00 - Courriel : iavff.contact@iavff-agreenium.fr
www.iavff-agreenium.fr

